



COMMISSION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DE L'OCEAN INDIEN

**Procès verbal N° 29
REUNION DES MINISTRES
Le 2 août 2015
Hôtel LUX
Ile de La Réunion**



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

PRESIDENT de Séance M. Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA Ministre

RAPPORTEURS : M. Yannick DECOMPOIS et Mme Véronique SAUVAGEOT

DELGATIONS DES PAYS MEMBRES

COMORES (absent):	M. Attoumani ALI	Ministre
	M. Oussouf SOILIH	Expert
DJIBOUTI :	M. Badoul Hassan BADOUL	Secrétaire d'Etat
	M. Mohamed Ahmed SALEM	Conseiller technique
MADAGASCAR :	M. Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA	Ministre
	M. Sylvestre TSIAHOUA	Expert
	Mme Julia RANDRIAMANANTENA	Expert
	Mme Rose RAKOTOZAFY	Expert
MAURICE :	M. Yogida SAWMYNADEN	Ministre
	M. I. SEEBALUCK	Expert
	M. Ram LOLLCHAND	Expert
	M. Vel PUTCHAY	Expert
MAYOTTE/REUNION :	M. Patrick KANNER	Ministre
	M. Dominique SORAIN	Préfet de La Réunion
	Mme Chantale AMBROISE	Sous préfète
	Mme Julie BOUAZIZ	Directrice de cabinet
	Mme Denise HONG HOC CHEONG	DJSCS
SEYCHELLES :	M. Vincent MERITON	Ministre

	M. Denis ROSE	Expert sport
	Mme Vicky VAN DER WESTHUIZEN	Expert jeunesse
CONFES :	M. Ali Harouna BOURAMAH	Secrétaire Général
CIJ :	M. Philippe HA SHUN HAO THYN VOON	Président
	M. Jean François BEAULIEU	Secrétaire Général
CJSOI :	M. Nagalingum PILLAY SAMOO	Secrétaire Général

Ouverture de la session ministérielle

En ouvrant la séance le secrétaire général de la CJSOI remercie les autorités françaises pour leur accueil. Le maire de la commune de Saint Paul souligne l'amitié et les liens sociaux qui unissent les habitants des différentes îles. Le Président de la CJSOI remercie l'ensemble des participants.

Le secrétaire général de la CONFES transmet aux participants le salut du président de la CONFES, M. Denis SASSOU NGUESSO, président du Congo. Pour sa part, il précise que sa présence à la réunion de la CJSOI s'inscrit dans la stratégie partenariale de la CONFES et que les questions relatives à la jeunesse et au sport sont au cœur de la coopération internationale. Il annonce la reconduction de la convention entre la CONFES et la CJSOI qui sera signée au cours de cette séance.

Le ministre français de la ville, de la jeunesse et des sports salue l'ensemble de ses homologues et se dit honoré de participer pour la première fois aux travaux de cette instance. La CJSOI a vocation à renforcer l'amitié entre les peuples, à participer à l'éducation des jeunes et à les aider à construire leurs rêves. Il est important que chaque Etat prenne part à la réalisation de ces objectifs. Il confirme son souhait que Mayotte ait toute sa place au sein de la CJSOI en tant que collectivité. Il pense prématuré d'inscrire à l'ordre du jour la question de l'évolution de la charte et a donc demandé le retrait de ce point à l'ordre du jour. Mais il est nécessaire selon lui que les discussions s'engagent pour faire évoluer les positions sur ce dossier. Il rappelle par ailleurs que la France est terre d'accueil des grandes manifestations sportives internationales et qu'elle est candidate pour accueillir les jeux olympiques et les jeux paralympiques.

Le secrétaire général de la CONFES et le président de la CJSOI procèdent à la signature de la convention les liant avant d'aborder les points à l'ordre du jour de cette vingt-neuvième session ministérielle.

1) Adoption de l'ordre du jour

Aucune remarque n'est formulée. L'ordre du jour est adopté en l'état.

2) Intervention des ministres

MAURICE

Le ministre mauricien remercie La Réunion pour la qualité de son accueil. Il fait part de son souci de sauvegarder les intérêts des Etats membres de la CJSOI ce qui l'a amené à déposer une motion qui sera examinée au cours de cette séance.

SEYCHELLES

Le ministre des Seychelles se félicite de cette réunion qui révèle la volonté des Etats de s'engager en faveur de la jeunesse et souligne la présence du ministre français de la ville de la jeunesse et des sports. Il rappelle que sans l'appui de la France dans le passé, les Seychelles n'auraient pu organiser les jeux en 2011. Il indique que les athlètes seychellois sont bien préparés et que les Seychelles sont déterminées à conserver leur rang au tableau des médailles acquis lors des précédents jeux. Il remercie Madagascar pour son engagement à organiser les prochains jeux. S'agissant de la motion portant sur la modification du rythme d'organisation des jeux qui va être discutée au cours de cette séance, il souhaite que les jeunes ne soient pas oubliés ; la CJSOI existe pour eux. Il appelle à un maintien des efforts des Etats dans la lutte contre le dopage et aspire à ce qu'ils soient réels dans ces 9èmes jeux. En ce qui concerne le retrait des Comores de la compétition, il pense nécessaire de transférer ce dossier au CIJ pour trouver une solution à ce problème. Il remercie enfin tous ceux qui se battent pour que l'esprit des jeux perdure dans l'intérêt des sportifs.

DJIBOUTI

Le ministre de Djibouti s'associe aux autres intervenants pour remercier La Réunion pour son accueil. Il souhaite à la fois tenir le langage du cœur et de la raison. Il fait savoir que Djibouti était très réticent pour participer aux activités de la CJSOI depuis le renoncement des Etats membres à participer aux 9èmes jeux. Cette candidature avait été acceptée mais les menaces puis l'attaque terroriste qu'a subie Djibouti ont débouché sur une décision de la CJSOI de non participation. Djibouti était alors plutôt en attente d'un élan de solidarité. Face à cette attitude, l'hypothèse de se retirer de la CJSOI a été envisagée, mais aujourd'hui, la décision est de reprendre sa place et de participer de nouveau aux activités de la CJSOI, pour l'amour de cette organisation.

FRANCE (MAYOTTE et REUNION)

Le ministre français salue les propos mesurés, responsables et émouvants de Djibouti. Il est important, dans une grande famille comme celle que représente la CJSOI, que les choses soient dites.

En ce qui concerne la situation de Mayotte, il souhaite, comme l'a exprimé le représentant des Seychelles, que nous surmontions ensemble nos différends. La politique de la chaise vide n'est pas une solution. Mayotte étant un département français, il faut que les textes qui régissent la CJSOI évoluent, dans le respect de l'histoire de chacun. Il se dit favorable à la recherche d'un compromis où chacune des parties ferait un pas vers l'autre. Nous vivons une crise, il faut rapidement se donner les moyens de se diriger vers l'après crise. Les sportifs ne doivent pas être pris en otage .

3) Intervention du Secrétaire Général de la CONFEJES

M. Ali Harouna BOURAMAH met en lumière les valeurs du sport et confirme le souhait de la CONFEJES de poursuivre le partenariat avec la CJSOI. Il remercie l'ensemble des partenaires de l'organisation.

4) Intervention du Secrétaire Général du CIJ

M. Jean-François BEAULIEU, secrétaire Général du CIJ, note que si de nombreux chantiers ont été réalisés, des adaptations de la convention qui lie le CIJ et la CJSOI sont nécessaires pour l'avenir. Sur le sujet de Mayotte, le problème doit être travaillé par le CIJ en concertation avec les ministres de la CJSOI.

5) Actions découlant du procès-verbal de la réunion ministérielle tenue les 9 & 10, 2013 à Maurice. (Annexe I)

Ce procès verbal ayant été diffusé de longue date et n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, le secrétaire Général propose de passer directement au point 7.

6) Examen et adoption du rapport de la réunion des experts tenue du 20 au 22 mai 2015 à Madagascar (Annexe II)

Le secrétaire général présente les grandes lignes du procès verbal et souligne les points suivants :

- 9^{ème} jeux de la CJSOI du 5 au 19 décembre 2014 : rappel sur les circonstances qui ont conduit à l'annulation des jeux de Djibouti et du programme de compétition organisé en substitution.
- Evaluation et perspective des actions de la CJSOI : cette évaluation est nécessaire dans le contexte économique actuel. Nécessité également de trouver de nouveaux partenaires telle que la Commission de l'Océan Indien (COI) compte tenu de la réduction des subventions de la CONFEJES.
- Motion déposée par La Réunion pour réviser la périodicité des jeux de la CJSOI.

7) Point sur l'organisation des 10èmes Jeux de la CJSOI

Les jeux se dérouleront du 1^{er} au 7 août 2016 à Madagascar (Antananarivo). Les disciplines retenues sont l'athlétisme, le judo, le tennis de table, le football féminin et le handball masculin. Pour le volet jeunesse : assemblée des jeunes, danse-musique et théâtre.

8) A définir la date et lieu des 11^e Jeux de la CJSOI

Motion :

La Réunion

- La périodicité des jeux de la CJSOI : proposition que ces derniers se déroulent désormais tous les 4 ans en alternance avec les JIOI ce qui permet d'avoir un événement tous les 2 ans.

DJIBOUTI

Le ministre s'inquiète de cette proposition compte tenu du fait que son pays n'est pas membre du CIJ et que les jeunes n'auront pas l'opportunité de participer régulièrement à des rencontres sportives.

MAURICE

Le ministre comprend l'intervention de Djibouti. S'il est favorable à la révision de la périodicité tous les 4 ans, il souhaite qu'une manifestation d'envergure puisse se dérouler à Djibouti en 2018, avant les 11èmes jeux en 2021. A partir de 2021, le rythme des 4 ans pourrait être retenu.

SEYCHELLES

Le ministre adhère à la proposition de Maurice.

FRANCE

Prend bonne des avis exprimés par les membres et se range à cette position.

9) Financement des activités de la CJSOI par la CONFEJES

Le secrétaire général de la CONFEJES indique qu'en dépit de la baisse des financements, il est attaché à ce qu'un maximum d'actions en faveur du sport et de la jeunesse soit accompagné. Il souhaite que les pays membres de la CJSOI soit à jour de leurs cotisations à la CONFEJES afin de faciliter l'intervention de cette dernière aux actions 2015. Le renouvellement de la convention sera l'occasion de consolider les bases et de rechercher de nouveaux partenariats.

10) Partenariat avec la C.O.I.

Le Président exprime l'idée que la CJSOI puisse être constituée comme une commission technique de la COI.

SEYCHELLES

Le ministre des Seychelles rappelle que ce n'est pas la première fois que cette proposition est faite. Il précise que si elle peut être acceptée par la COI, les Seychelles la soutiendront.

MAURICE

Le ministre mauricien s'accorde avec cette proposition.

11) Jeux des îles

Motion :

MAURICE

- Réflexion sur l'avenir des Jeux des Îles par rapport au coût d'organisation.

Le ministre mauricien constate un coût croissant des jeux d'une édition à l'autre et, dans le même temps, une raréfaction des sponsors et une pression accrue des fédérations pour augmenter le nombre de disciplines. Cela pose problème à certains pays qui n'ont plus les moyens pour organiser les jeux. La proposition consiste à réfléchir en profondeur sur l'avenir des jeux.

Par ailleurs, les États en tant que principaux financeurs des jeux, sont insuffisamment représentés au sein du CIJ. Il conviendrait que le troisième représentant prévu par délégation soit obligatoirement un représentant de l'État.

SEYCHELLES

Le ministre des Seychelles indique qu'il est favorable à la seconde proposition formulée par Maurice.

Le président du CIJ rappelle que les modifications de la Charte peuvent s'effectuer au moment du bilan des jeux qui auront lieu dans six mois.

12) Présentation du rapport financier trimestriel et situation concernant les contributions des pays membres* (Annexe III)

Le secrétaire général informe que Les Comores, Djibouti, et Madagascar n'ont pas réglé leur cotisation et les invite à le faire avant le 31 août. Il rappelle que la contribution doit

normalement être versée avant la fin du premier trimestre de l'année. Il précise que les Seychelles ont versé leur contribution en 2014 par anticipation.

DJIBOUTI

Le ministre de Djibouti indique que la contribution de son pays sera versée dans les 72 heures.

13) Dates et lieux des prochaines réunions

- (i) Réunion des experts à Mayotte (mars/avril 2016, date à préciser)
- (ii) Réunion des ministres à Madagascar (Antananarivo) le 2 août 2016.

14) Questions diverses

- i. Le secrétaire général de la CONFEJES intervient pour apporter une modification au procès verbal de la réunion des experts de la CJSOI du 20 au 22 mai 2015 : au point n°4, ne pas maintenir une suppression mais une réduction des financements de la France et du Canada.
- ii. Le ministre de Djibouti prend connaissance du communiqué de l'Union des Comores qui vient d'être distribué aux participants et dans lequel le gouvernement comorien confirme sa décision de se retirer des jeux des îles de l'Océan indien organisés à La Réunion. Il rappelle que les textes qui priment sont la Charte et le règlement des jeux. Le contentieux entre la France et les Comores doit rester au niveau du droit international et non au niveau de la CJSOI.

Le Président répète qu'il s'agit d'un problème d'ordre politique et qu'il appartiendra aux gouvernements de le résoudre.

Le ministre des Seychelles rappelle que le ministre français a proposé la méthode du compromis. Même s'il est difficile à trouver, ce dernier est possible. Il convient de mettre autour de la table les politiques et le mouvement sportif.

- iii. Le ministre des Seychelles souhaite que la lutte contre le dopage soit une préoccupation forte et constante de nos organisations (CIJ, CJSOI).

En conclusion, le ministre français constate la volonté des Etats de progresser de concert pour défendre des valeurs communes. Nous faisons partie d'un ensemble Océan indien qui mérite une approche intégrée. L'actualité ne doit pas occulter la fête du sport et de la jeunesse ; il souhaite de beaux résultats sportifs aux participants.


Le Président clôt la séance et invite les journalistes à entrer dans la salle.

15) Adoption du procès verbal

Après relecture, le présent compte rendu est adopté

Monsieur Badoul Hassan BADOUL

DJIBOUTI



Monsieur Patrick KANNER

FRANCE



Monsieur Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA

MADAGASCAR



Monsieur Yogida SAWMYNADEN

MAURICE



Monsieur Vincent MERITON

SEYCHELLES

